

# diplomatie judiciaire

Chroniques et reportages sur la Justice pénale internationale

[Une](#)

[Affaires/Poursuites](#)

[Juridictions](#)

[Droit International](#)

[Rédaction](#)

## Bagosora, « la pièce maîtresse »

Premier témoin expert de l'accusation dans l'affaire des militaires, Alison Desforges considère que le colonel Bagosora est « la pièce maîtresse » du génocide.

Par qui le malheur est-il arrivé ? Sans vouloir rejeter sur une seule personne la responsabilité du génocide rwandais, Alison Desforges rythme son propos en citant, à de très nombreuses reprises, le colonel [Bagosora](#)

« Au lendemain de l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, commence le témoin expert, le colonel Bagosora a déclaré, à plusieurs reprises, qu'il y avait un vide à la tête de l'Etat et qu'il était le seul à pouvoir gérer la situation ». Au terme de deux semaines de déclarations générales sur le rôle des militaires dans « la planification et l'exécution » du génocide rwandais, l'experte américaine entreprend de cibler avec précision celui que l'accusation présente comme le principal instigateur de cette tragédie : l'ancien directeur de Cabinet au ministère de la Défense. Les explications de cette historienne portent à croire que Bagosora aurait même contribué à l'existence de ce vide pour en toucher les dividendes.

« A l'instigation de Bagosora, affirme-t-elle, les militaires refusent de reconnaître l'autorité du Premier ministre, Agathe Uwiringiyimana ». Le 7 avril, très tôt le matin, le Premier ministre tente de se rendre à la radio nationale pour appeler la population au calme. Selon le témoin, Bagosora, informé de cette démarche par d'autres militaires, se serait écrié : « De quel droit cette femme va-t-elle à la radio sans nous avoir consultés ? » « La suite est bien connue : Agathe Uwiringiyimana sera tuée dans les heures qui suivront », lâche-t-elle à la Cour, puis raconte comment "Bagosora nomme le général Marcel Gatsinzi, chef d'état-major intérimaire, en remplacement du général Déogratias Nsabimana » mort dans le crash du « Mystère » présidentiel :

### Une cassette-video

A entendre Alison Desforges, l'officier supérieur s'arroge aussi des pouvoirs politiques illimités. « Il signe des communiqués radiodiffusés pour informer la population notamment de la mort du président, réunit les partis pour la formation d'un gouvernement intérimaire, entre en négociations avec la Minuar (Mission des Nations unies au Rwanda), s'entretient, au nom de l'Etat, avec les diplomates ». Pour étayer son propos, Desforges, aidée du procureur Chile Eboe-Osuji, présente et commente l'extrait d'une vidéo sur lequel Bagosora, en uniforme de camouflage, s'entretient avec un officier de la Minuar. Selon le

témoin, l'entretien a lieu au camp Kigali. Sur le film, Bagosora affirme « avoir convoqué les responsables des jeunesses assurant la défense civile pour discuter avec eux de l'évacuation des orphelins ». Ces enfants doivent être évacués sur l'Europe mais avant d'arriver à l'aéroport international de Kanombe, ils sont obligés de passer par des barrages routiers contrôlés par « ces jeunes ». Il faut que « des représentants de ces jeunes les accompagnent pour chaque fois expliquer à leurs camarades sur les barrières qu'ils effectuent un opération d'évacuation d'orphelins » dit le colonel sur la vidéo. Dans le prétoire, Théoneste Bagosora, cette fois affublé d'un costume noir, prend quelques notes, sans perdre une seule seconde du document audio-visuel. En commentant la cassette, le témoin insiste sur le verbe « convoquer » utilisé par Bagosora. « Il les a bien convoqués et non invités ou appelés, souligne le témoin expert. L'on ne peut convoquer que des gens sur lesquelles l'on exerce une certaine autorité. C'est le langage d'une personne qui parle de personnes sous ses ordres ».

### Etroite collaboration

Dans la même cassette, le colonel Bagosora indique qu'après avoir rempli la mission d'accompagnement des orphelins, les chefs des jeunesses « reviendront ici ». Selon Desforges, « ici », l'endroit dont parle le colonel, est le camp Kigali. Et de commenter : « Bagosora ne dit pas qu'ils iront au siège de leur parti, ou ailleurs mais bien au camp Kigali. Cela prouve que ces jeunesses, qui ne sont autres que les miliciens, ont désormais une base dans ce camp militaire, que la milice et l'armée travaillent désormais en étroite collaboration ».

Epinglant toujours le colonel en « trois pièces », Desforges affirmera détenir les informations selon lesquelles la fameuse défense civile était coordonnée par Bagosora en personne. Sans chercher très loin les preuves de cette allegation, elle déclare que le brigadier général Kabirigi, assis lui aussi dans le box des accusés, aurait affirmé lors de son interrogatoire en 1997 par le bureau du procureur que « les activités des interahamwe et de l'autodéfense civile relevaient de l'autorité des ministères de l'intérieur et de la défense et non de l'Etat-Major des FAR ».

### Dernière poche de résistance

Un autre témoin dont elle ne veut pas citer le nom aurait été plus précis, en indiquant que cette structure relevait de l'autorité du colonel Bagosora. « C'est à l'instigation de Bagosora, renchérit-elle, que le colonel à la retraite Gasake sera désigné coordinateur national de l'autodéfense civile tandis que d'autres gradés retraités en seront responsables au niveau des préfectures ». Une preuve de plus, selon Desforges, qui montre que « l'armée et la milice ne faisaient plus qu'une seule force ». A la mi-avril 1994, un groupe d'hommes d'affaires rwandais vont créer un Fonds d'autodéfense civile. « En réalité, indique Desforges, ce Fonds présidé à titre intérimaire par le milliardaire, Félicien Kabuga, avait pour objectif de soutenir aussi bien les milices que les militaires ».

Toujours pour prouver que milices et unités régulières agissaient désormais main dans la main, elle exhibe une lettre du ministre de l'Intérieur, Edouard Karemera, demandant en juin au lieutenant-colonel Anatole Nsengiyumva, poursuivi dans la même affaire, « d'envoyer des militaires pour appuyer les

gendarmes et la population civile à Bisesero », [symbole de la résistance des Tutsis aux forces du génocide, la colline de Bisesero est située dans la province de Kibuye, ndlr]. « Civils, gendarmes et militaires uniront donc leurs efforts pour éliminer cette dernière poche de résistance, signant l'un des épisodes les plus sanglants du génocide », fait-elle remarquer.

### Confidentialité

Selon Alison Desforges, le propre agenda de Bagosora prouve qu'il a pensé déjà cette autodéfense civile avant le génocide. Aussi le procureur veut-il le verser comme pièce à conviction. Le témoin indique avoir obtenu une copie de cet agenda d'un dignitaire de Kigali. La défense conteste l'authenticité du document. « Qu'est-ce qui prouve que l'agenda est bien celui de Bagosora ? » demande Me Skolnic aussitôt relayé par le conseil principal du colonel, Me Constant. Desforges défend l'authenticité du document en s'appuyant sur une expertise en graphologie menée en comparant la pièce à la copie d'une lettre manuscrite de Bagosora à son ancien conseil, le belge Luc de Temmerman. « Comment a-t-elle eu accès à cette lettre ? » s'insurge la défense criant à la violation du « principe sacré de la confidentialité de la correspondance entre le client et son avocat ». Desforges rétorque avoir eu la lettre du chercheur belge, Philip Reytiens qui l'aurait lui-même obtenue de son compatriote Luc de Temmerman. C'est le moment pour le procureur Eboe-Osuji et pour le conseil Raphaël Constant de donner la preuve de leurs talents de tribun. Toute la suite de l'audience, quatre heures de discussion, sera consacrée à l'admissibilité de cette pièce. Le lendemain, après plus d'une heure de délibération, la chambre, décidera, de ne pas admettre l'agenda du colonel à cette étape de la procédure. En nuancant, cependant sa décision car « il existe d'autres moyens de le faire admettre », selon les propres termes du président Georges Williams. « A l'accusation de trouver ce moyen », dit le juge de sa voix molle. L'interrogatoire principal est bouclé.

*Incompréhensible!*

Ephrem Rugiriza

A Arusha, le 20 septembre 2002